

La Communion fréquente et quotidienne

“ Mais comme les Sacrements de la loi nouvelle, bien qu’obtenant leur effet *ex opere operato*, produisent cependant plus de fruit à raison des dispositions meilleures qu’on apporte à les recevoir, on doit pour cela faire en sorte que la sainte communion soit précédée d’une sérieuse préparation et suivie d’une action de grâce convenable, selon les forces, la condition et les devoirs de chacun.”

Nos lecteurs connaissent sans doute, au moins vaguement, le sens de cette expression *ex opere operato*. Pour la mieux comprendre il faut se rappeler que l’augmentation de la grâce en nous provient de deux causes.

L’une, notre propre mérite, mesure cette augmentation à la mesure de la charité surnaturelle qui inspire et anime nos actions méritoires. Chaque soir avant de s’endormir, l’âme chrétienne peut se consoler ou se réjouir des œuvres de sa journée car celles-ci lui ont mérité devant Dieu et dans son âme une augmentation de grâce, *ex opere operantis*.

L’autre manière d’augmenter la grâce est indépendante de notre mérite, c’est la vertu de chaque sacrement : *ex opere operato*. Ainsi on peut dire que dans deux âmes également préparées la Sainte Eucharistie, par sa vertu propre, produira le même degré de grâce divine. Mais il faut dire aussi, qu’en raison de cette même vertu, elle en produira davantage dans l’âme mieux préparée. On pourrait presque dire que son efficacité est illimitée et qu’elle produit tout ce que peut recevoir une âme en vertu des dispositions qui l’animent.

Il faut donc faire effort pour permettre à ce grand sacrement d’atteindre toute son efficacité. Pour cela il faut se *préparer* à la communion, c’est-à-dire s’ouvrir l’âme aussi grande que possible pour que la vie du Christ la pénètre et l’inonde. Pour cela il faut encore une *action* de grâces convenable afin que le Christ, sous les espèces sacramentelles, continue, par son travail mystérieux, à nous communiquer sa vie d’une manière aussi *intense* que possible.

